

E 2200 Wien 10/1

*Le Ministre de Suisse à Vienne, Ch. D. Bourcart,
au Chef du Département politique, F. Calonder*

Copie

L

Vienne, 25 avril 1919

Le Commissaire du peuple pour les affaires extérieures à Budapest a demandé verbalement et officieusement à notre Consul Général si la Légation hongroise à Berne pourrait se charger de la protection des intérêts russes en Suisse. Le com-



714

25 AVRIL 1919

missaire du peuple ne veut en effet pas poser la question officiellement afin d'éviter le désagrément de recevoir une réponse négative officielle.

Vous m'obligeriez en me faisant connaître ce que vous pensez de la suggestion du Commissaire des soviets hongrois.¹

1. Cf. n° 390.